Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-215602566-20251211-2420251112-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE DE TRÉHORENTEUC

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de TRÉHORENTEUC, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel GORTAIS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11
Date de convocation du Conseil Municipal : 2 décembre 2025
Présents : 8

Présents : M. Michel GORTAIS, Maire —-- Mme Odette MORIN, adjointe –- Mme Louisa MASSON -- Mrs - Didier DUCHESNE -- Jean-Pierre GAUTHIER -- Adrien GLEHELLO -- Samuel PERRUCHOT – Claude ZUCCOLOTTO
Absents : Monsieur Patrick MORIN, adjoint (pouvoir à Odette MORIN) -- Josette MORIN (non excusée) – M. Dominique PLANTEC (pouvoir à M. Claude ZUCCOLOTTO)
Secrétaire : Mme Louisa MASSON

N° 24/20251112
OBJET : CONVENTION MULTI SERVICES FDGDON 2026-2028

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le contrat d'accompagnement du FDGDON dont dispose la commune arrive à échéance en fin d'année.

Monsieur le Maire indique au Conseil que le FDGDON propose aux communes des solutions pour contrôler, maîtriser et réguler les populations d'organismes de nuisibles.
Monsieur le Maire présente une nouvelle convention.
La participation financière de la commune est de 15,18€ (13,34€ précédemment) par an.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux, à l'unanimité :

- donnent leur accord à la signature de la nouvelle convention ;

- autorisent Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de leur décision.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Michel GORTAIS

MAIRIE DE TREHORENTEUC
Morbihan

2420251112